La CAP d'examen de la situation des contrôleur·euse·s, programmeur·eusse·s stagiaires et des contractuel·le·s en situation de handicap s'est tenue les 29 et 30 septembre 2021.

1 215 stagiaires ont achevé leur cycle de formation (formation en établissement et Formation pratique probatoire).

Au regard des résultats obtenus, 1 203 **stagiaires ont validé leur cycle de formation et sont donc titularisé·e·s au 30 septembre 2021**. En effet, depuis la loi de transformation de la Fonction Publique, la titularisation des stagiaires n'est plus évoquée en CAP.

Par conséquent, si vous avez validé votre cycle de formation en totalité et n'avez pas été convoqué·e à la Commission d'Évaluation des Compétences (CEC), vous êtes titularisé·e et non évoqué·e lors de cette CAP.

12 stagiaires n'ayant pas validé·e·s leur cycle de formation en totalité ont été reçu·e·s par la CEC. et leurs dossiers ont été évoqués lors de cette CAP.

4 dossiers ont été défendus par la CGT FiP et les 4 stagiaires concerné·e·s ont obtenu·e·s ce qu'ils et elles souhaitaient.

Ne restez pas isolé·e·s, venez vers la CGT, ensemble nous continuerons de gagner !

Les élu·e·s de la CAPN B

Colonne de droite publique: En direct des CAP Nationales
Public: Titularisation
CAP B

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *